



Rapport sur la journée de réflexion du comité de Petits animaux Suisse – Dimanche 20 octobre 2019 à Zofingen

Durant un dimanche entier, le comité de Petits animaux Suisse s'est concentré sur l'avenir de la Fédération. Cette journée de réflexion avait pour but d'envisager différentes approches permettant d'assurer la pérennité de la détention de petits animaux, de leur élevage et des expositions. Bien que les lignes directrices ne le mentionnent pas explicitement, le plaisir d'élever doit faire partie intégrante de notre passion.

Preuves à l'appui, Urs Weiss a démontré que les statistiques des membres ne laissent présager rien de bon. La perte des membres est vertigineuse et en constante progression, que cela soit au niveau des divisions ou des fédérations cantonales. Entre 2008 et 2018, 23% des sections ont été dissoutes. Dans la même période, le nombre de membres (individuels) est passé de 23'000 à 14'000 éleveurs (-39%). Tenant compte de ces chiffres, les décors des discussions étaient rapidement plantés.

Force est de constater que les structures de notre organisation dans sa forme actuelle sont trop complexes, trop compliquées.

Trop souvent, le membre individuel ne constate plus aucune valeur ajoutée directe. Les processus existants devront être simplifiés autant que possible et rendus plus visibles. L'époque des rendements élevés obtenus par le journal de la « Tierwelt » est révolue.

Les différentes charges à repourvoir dans les comités des sections/clubs, fédérations cantonales, divisions etc. exigent bon nombre d'acteurs investis qui, de surcroît, devront être de plus en plus qualifiées (connaissances informatiques, juridiques, sur la protection des animaux, relations publiques, etc.).

Reparti en trois groupes, le comité a élaboré différents scénarios. Deux d'entre eux envisage de renoncer à une organisation faîtière. Le troisième quant à lui prévoit le maintien de la Fédération, mais d'une manière quelque peu modifiée. Lors de la discussion plénière, il est clairement apparu qu'aucun des scénarios proposés ne fait l'unanimité. Les membres du comité dans leur ensemble attachent toutefois une grande importance à des

divisions fortes et indépendantes. Il serait du ressort des divisions de gérer les standards, la formation des éleveurs et des juges, mais également de s'occuper des expositions et d'établir les règlements nécessaires au bon fonctionnement etc...

Un autre point âprement débattu portait sur la Centrale de Petits animaux Suisse. Les prestations actuellement fournies ainsi que les prestations qui pourraient/devraient être fournies à l'avenir ont fait l'objet d'un débat intense. Il s'agissait de cerner les besoins des divers intervenants (divisions, fédérations cantonales, sections, clubs et membres) et de déterminer si les divisions seraient en mesure d'assurer ces services à moindre coût/de façon plus rentable, principalement basé sur le travail bénévole. Quels sont les attentes ? Envisage-t-on une Fédération de Petits animaux Suisse forte, dotée d'une Centrale professionnelle qui fournit les services souhaités par les groupes d'intervenant cité ci-dessus (p.ex. shop, gestion des adresses et membres, programme d'exposition, publication de „L'éleveur des petits animaux“ etc.) ? Souhaitons-nous une organisation faîtière, représentante de toutes les instances et personnes réunis sous son toit et qui peut assurer une présence externe dans un monde peuplé de politiciens, offices fédéraux, administrations, ainsi que d'associations de la protection des animaux ? Faut-il une instance qui coordonne la communication commune. Ou faut-il de préférence renforcer le poids des divisions afin qu'elles puissent elles-mêmes subvenir à leurs besoins de manière indépendante et autonome tout en se basant sur le bénévolat. Il est constaté que les mêmes problèmes et dysfonctionnements sont discutés depuis des années, que les discussions tournent en boucle et qu'il est conseillé d'élargir le cercle des instances afin que la base puisse faire part de son point de vue. Un premier pas dans cette direction se fera dans le cadre de la Conférence de présidents et comités en janvier 2020. Avant tout, il est primordial de clarifier les attentes, définir les tâches, les processus, revoir l'organisation de manière générale. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra s'atteler à la révision des statuts pourtant indispensable.

D'un commun accord, les membres du comité envisagent une refonte du programme d'exposition et une adaptation de la gestion des membres.

Le musée du «Ballenberg » prévoit la pose de nouveaux panneaux explicatifs dans son parc animalier. La Tierwelt AG a donné son accord pour en supporter les coûts.